Image not found or type unknown

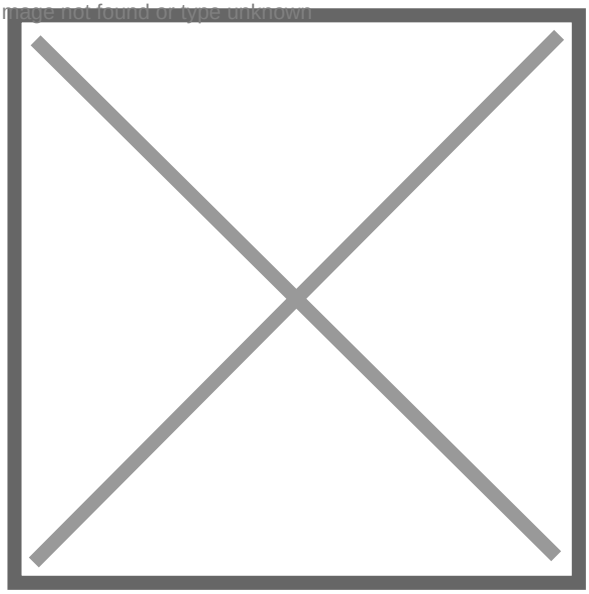

1er mai en fin de période de congé

Par **rosecath**, le **08/12/2008** à **15:09**

bonjour,
l'entreprise dans laquelle je travaille décompte les jours de congé en jours ouvrables.
en 2009, le 1er mai tombe un vendredi.
j'ai posé une période congés payés du lundi 27/04 au jeudi 30/04. arrive le vendredi 1er mai, puis le samedi. je reprends normalement mon travail le 04/05.
qu'en est-il du samedi 02/05?

Par **Visiteur**, le **08/12/2008** à **15:25**

bonjour,

a mon avis : on compte le samedi en congés....

car vous posez vos congés du .. au ....
en principe le vendredi soir... (le premier samedi ne compte pas...donc on démarre à partir de lundi..)
jusqu'au lundi (date de reprise)

donc 5 jours (car le férié ne compte pas)

car si vous posez jusqu'au jeudi 30, cela veut dire que vous reprenez le boulot le jeudi matin...

Par **rosecath**, le **08/12/2008** à **16:59**

merci pour la rapidité de la réponse...
le jeudi est effectivement compris dans la période.
toutefois, c'est le fait du jour férié si je ne reprends pas mon travail le vendredi (en principe, vue la date, je solde mes jours de congé au 30/04) et le fait des jours d'ouverture de mon entreprise si je reprends le lundi matin suivant...
de ce point de vue, le samedi est-il toujours un jour de congé?

Par **Visiteur**, le **08/12/2008** à **17:03**

re

pour moi oui...le samedi est jour de congés (à défalquer sur la nouvelle période)..

perso .. je ne le compterai pas... mais je ne suis pas dans votre boîte...!!!!!

avez vous demandé ? ça m'intéresserait de savoir...comment ils vont faire !
merci.

Par **rosecath**, le **08/12/2008** à **17:27**

hé bien ,en fait, on me demande de poser un jour de congé sur la période suivante...mais je trouve cela plutôt injuste par rapport à ceux qui, n'étant pas en congé à ce moment-là auront un WE de 3 jours purement et simplement !

Par **Visiteur**, le **08/12/2008** à **20:16**

re re

c'est bien ce que je pensais.... on doit vous compter le samedi....

non c'est pas juste.... mais c'est la loi.... et la loi souvent est injuste....

amicalement....

Par **rosecath**, le **08/12/2008** à **22:02**

merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés